

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

21010127500035

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNE COURMANGOUX**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNE COURMANGOUX**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : Budget assainissement**

**ANNEE 2015**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

**Jointes Sans Objet**

### A - Eléments du bilan

p.16 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.21 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.22 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.23 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.24 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.25 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.26 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.27 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

p.28 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.30 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 35 309,10	G 35 390,63	G-A 81,53
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 237 140,51	H 178 124,67	H-B -59 015,84

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 13 844,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 70 676,95 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 272 449,61	Q= G+H+I+J 298 036,56	=Q-P 25 586,95

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 120 633,64	L 154 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 120 633,64	= K+L 154 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 35 309,10	= G+I+K 49 234,94	13 925,84
	Section d'investissement	= B+D+F 357 774,15	= H+J+L 402 801,62	45 027,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 393 083,25	= G+H+I+J+K+L 452 036,56	58 953,31

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	CA 2015
--	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 120 633,64	L 154 000,00
157	LAGUNES DE COURMANGOUX - STEP	116 565,10	154 000,00
160	ASSAINISSEMENT IMPASSE DE LA TABOULE	4 068,54	0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 850,00	776,59	0,00	0,00	8 073,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>9 850,00</b>	<b>776,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 073,41</b>
66	Charges financières	13 007,18	7 331,43	3 690,54	0,00	1 985,21
67	Charges exceptionnelles	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	1 418,06				
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>24 425,24</b>	<b>8 108,02</b>	<b>3 690,54</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626,68</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	23 510,54	23 510,54			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>47 935,78</b>	<b>31 618,56</b>	<b>3 690,54</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626,68</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2014</b>	<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	25 100,00	26 399,16	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>25 100,00</b>	<b>26 399,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>25 100,00</b>	<b>26 399,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	8 991,47	8 991,47			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>8 991,47</b>	<b>8 991,47</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>34 091,47</b>	<b>35 390,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>					
	<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2014</b>	<b>13 844,31</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	516 000,00	221 466,93	120 633,64	173 899,43
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>516 000,00</b>	<b>221 466,93</b>	<b>120 633,64</b>	<b>173 899,43</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 690,02	6 682,11		7,91
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>16 690,02</b>	<b>6 682,11</b>	<b>0,00</b>	<b>10 007,91</b>
4581	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>532 690,02</b>	<b>228 149,04</b>	<b>120 633,64</b>	<b>183 907,34</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	8 991,47	8 991,47		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 991,47</b>	<b>8 991,47</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>541 681,49</b>	<b>237 140,51</b>	<b>120 633,64</b>	<b>183 907,34</b>
	<b>Pour information</b> D001 Déficit d'investissement reporté de 2014	0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	303 700,00	74 614,13	154 000,00	75 085,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	143 794,00	80 000,00	0,00	63 794,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>447 494,00</b>	<b>154 614,13</b>	<b>154 000,00</b>	<b>138 879,87</b>
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4582	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>447 494,00</b>	<b>154 614,13</b>	<b>154 000,00</b>	<b>138 879,87</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	23 510,54	23 510,54		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>471 004,54</b>	<b>178 124,67</b>	<b>154 000,00</b>	<b>138 879,87</b>
	<b>Pour information</b> R001 Excédent d'investissement reporté de 2014	70 676,95			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	776,59		776,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	11 021,97	0,00	11 021,97
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 510,54	23 510,54
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>11 798,56</b>	<b>23 510,54</b>	<b>35 309,10</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>35 309,10</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 991,47	8 991,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 682,11	0,00	6 682,11
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	221 466,93		221 466,93
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>228 149,04</b>	<b>8 991,47</b>	<b>237 140,51</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2014	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>237 140,51</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	26 399,16		26 399,16
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	8 991,47	8 991,47
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>26 399,16</b>	<b>8 991,47</b>	<b>35 390,63</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014 13 844,31

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 49 234,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	74 614,13	0,00	74 614,13
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		23 510,54	23 510,54
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>154 614,13</b>	<b>23 510,54</b>	<b>178 124,67</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2014 70 676,95

+

AFFECTATION AU COMPTE 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 248 801,62

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	8 850,00	776,59	0,00	0,00	8 073,41
604	Achats d'études, prestations de services, équip	500,00	425,81	0,00	0,00	74,19
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	150,00	224,94	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	125,84	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>9 850,00</b>	<b>776,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 073,41</b>
66	Charges financières (b)(5)	13 007,18	7 331,43	3 690,54	0,00	1 985,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 200,00	7 131,43	0,00	0,00	2 068,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 607,18	0,00	3 690,54	0,00	0,00
6688	Autres	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	1 418,06				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>24 425,24</b>	<b>8 108,02</b>	<b>3 690,54</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626,68</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	23 510,54	23 510,54			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	23 510,54	23 510,54			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>			<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>47 935,78</b>	<b>31 618,56</b>	<b>3 690,54</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626,68</b>

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2014	0,00
--	------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 690,54
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	3 690,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	25 100,00	26 399,16	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	25 000,00	26 399,16	0,00	0,00	0,00
708	Produits des activités annexes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>25 100,00</b>	<b>26 399,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>25 100,00</b>	<b>26 399,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	8 991,47	8 991,47			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	8 991,47	8 991,47			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>8 991,47</b>	<b>8 991,47</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>34 091,47</b>	<b>35 390,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		13 844,31				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 157 (3)	490 000,00	213 619,53	116 565,10	159 815,37
	Opérations d'équipement n° 159 (3)	20 000,00	7 847,40	0,00	12 152,60
	Opérations d'équipement n° 160 (3)	6 000,00	0,00	4 068,54	1 931,46
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>516 000,00</b>	<b>221 466,93</b>	<b>120 633,64</b>	<b>173 899,43</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>6 690,02</b>	<b>6 682,11</b>		<b>7,91</b>
1641	Emprunts en euros	6 690,02	6 682,11		7,91
020	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>10 000,00</b>			
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 000,00	0,00		10 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>16 690,02</b>	<b>6 682,11</b>	<b>0,00</b>	<b>10 007,91</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>532 690,02</b>	<b>228 149,04</b>	<b>120 633,64</b>	<b>183 907,34</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	<i>8 991,47</i>	<i>8 991,47</i>		<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	<i>8 991,47</i>	<i>8 991,47</i>		<i>0,00</i>
1391	<i>Subventions d'équipement</i>	<i>8 991,47</i>	<i>8 991,47</i>		<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>8 991,47</b>	<b>8 991,47</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>541 681,49</b>	<b>237 140,51</b>	<b>120 633,64</b>	<b>183 907,34</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2014</b>				<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	303 700,00	74 614,13	154 000,00	75 085,87
131	Subventions d'équipement	303 700,00	74 614,13	154 000,00	75 085,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	143 794,00	80 000,00	0,00	63 794,00
1641	Emprunts en euros	143 794,00	80 000,00	0,00	63 794,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		447 494,00	154 614,13	154 000,00	138 879,87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>447 494,00</b>	<b>154 614,13</b>	<b>154 000,00</b>	<b>138 879,87</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	23 510,54	23 510,54		0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	5 991,08	5 991,08		0,00
28158	Autres	17 519,46	17 519,46		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>23 510,54</b>	<b>23 510,54</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>471 004,54</b>	<b>178 124,67</b>	<b>154 000,00</b>	<b>138 879,87</b>
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2014			70 676,95		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157 (1)

LIBELLE : LAGUNES DE COURMANGOUX - STEP

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		490 000,00	<sup>A</sup> 213 619,53	116 565,10	159 815,37	<sup>B</sup> 225 781,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	44 807,20	0,00	0,00	56 969,20
203	Frais d'études, de recherche, de développ	0,00	44 807,20	0,00	0,00	56 969,20
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	490 000,00	168 812,33	116 565,10	204 622,57	168 812,33
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	490 000,00	168 812,33	116 565,10	204 622,57	168 812,33

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	303 700,00	<sup>C</sup> 154 614,13	154 000,00	0,00	<sup>D</sup> 154 614,13	
13	Subventions d'investissement	303 700,00	74 614,13	154 000,00	75 085,87	74 614,13
131	Subventions d'équipement	303 700,00	74 614,13	154 000,00	75 085,87	74 614,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-59 005,40	D-B -71 167,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 159 (1)

LIBELLE : CURAGE DES 2 LAGUNES

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		20 000,00	<sup>A</sup> 7 847,40	0,00	12 152,60	<sup>B</sup> 7 847,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 847,40	0,00	0,00	7 847,40
2158	Autres	0,00	7 847,40	0,00	0,00	7 847,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-7 847,40	D-B	-7 847,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160 (1)  
LIBELLE : ASSAINISSEMENT IMPASSE DE LA TABOULE  
POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		6 000,00	A 0,00	4 068,54	1 931,46	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 000,00	0,00	4 068,54	1 931,46	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	6 000,00	0,00	4 068,54	1 931,46	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(4) Indiquer le signe algébrique.



COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement		CA	2015
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A1.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

**IV**

**A1.2**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					282 770,00									
AR012970	CAISSE D EPARGNE	21/05/2007		25/04/2008	282 770,00	R		4.29	4.36987			X	N	A-1
AR018223	CAISSE D EPARGNE	18/03/2008		25/01/2009	80 000,00	F		4.63	4.63104			X	N	A-1
000000080907	CRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	110 000,00	F		4.1	4.1153			X	N	A-1
A0115211000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES Lyon	03/11/2015		30/11/2016	80 000,00	F		1.21	10.57892			X	N	A-1
<b>Total général</b>					282 770,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
164-1 Emprunts en euros (total)		0,00		239 252,34					6 682,11	7 131,43	0,00	3 690,54	
AR012970		0,00		239 252,34					6 682,11	7 131,43	0,00	3 690,54	
AR018223	N	0,00		9 080,12	12,25	R	4,36987		550,64	401,56	0,00	6,48	
0000000860307	N	0,00		57 323,86	11,08	F	4,63104		3 166,57	2 800,71	0,00	2 477,15	
A0115211000	N	0,00		92 868,36	19,75	F	4,1153		2 984,90	3 929,16	0,00	1 123,55	
<b>Total général</b>		0,00		239 252,34					6 682,11	7 131,43	0,00	3 690,54	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>														
<b>D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5</b>														
<b>E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV  
 A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	239 252,34					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>25 681.49</b>	<b>15 673.58</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>6 690.02</b>	<b>6 682.11</b>
1641	Emprunts en euros	6 690.02	6 682.11
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>18 991.47</b>	<b>8 991.47</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 991.47	8 991.47
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 000.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 000.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 673,58	120 633,64	0,00	136 307,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		23 510.54	III 23 510.54
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		23 510.54	23 510.54
2803	<i>Amortissement des immobilisations</i>	5 991.08	5 991.08
28158	<i>Amortissement des immobilisations</i>	17 519.46	17 519.46
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	23 510.54	154 000.00	70 676.95	0,00	248 187,49

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	136 307,22
Ressources propres disponibles	IV	248 187,49
<b>Solde</b>	V = IV - II (3)	<b>+ 111 880.27</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

**A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/06/2015	REHABILITATION STATION EPURATION COURMANGOUX ROISSIAT	3 626,10	0,00	40
08/09/2015	EPANDAGE ET CURAGE BOUES LAGUNE CHEVIGNAT	7 847,40	0,00	30
06/11/2015	TRAVAUX EXTENSION ET MISE AUX NORMES STEP	56 229,66	0,00	
23/11/2015	REHABILITATION STATION EPURATION COURMANGOUX ROISSIAT	9 513,18	0,00	40
23/11/2015	ETUDES PREALABLES PLAN EPANDAGE DES BOUES	1 574,65	0,00	5
23/11/2015	ETUDES PREALABLES PLAN EPANDAGE DES BOUES	3 574,45	0,00	5
27/11/2015	TRAVAUX EXTENSION ET MISE AUX NORMES STEP	6 086,26	0,00	
09/12/2015	TRAVAUX EXTENSION ET MISE AUX NORMES STEP	36 150,31	0,00	
11/12/2015	REHABILITATION STATION EPURATION COURMANGOUX ROISSIAT	1 254,00	0,00	40
11/12/2015	REHABILITATION STATION EPURATION COURMANGOUX ROISSIAT	13 958,00	0,00	40
11/12/2015	REHABILITATION STATION EPURATION COURMANGOUX ROISSIAT	720,00	0,00	40
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>140 534,01</b>	<b>0,00</b>	

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	CA 2015
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	

**ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A9.2

## VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

## ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 26 399,16</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b> <b>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**1 - Budget assainissement**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	47 935.78	35 309.10	0.00	35 309,10
RECETTES	47 935.78	49 234.94	0.00	49 234,94
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	541 681.49	237 140.51	120 633.64	357 774,15
RECETTES	541 681.49	248 801.62	154 000.00	402 801,62

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

**3 - PRESENTATION AGREGEE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	47 935.78	35 309.10	0.00	35 309,10
RECETTES	47 935.78	49 234.94	0.00	49 234,94
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	541 681.49	237 140.51	120 633.64	357 774,15
RECETTES	541 681.49	248 801.62	154 000.00	402 801,62
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>589 617,27</b>	<b>272 449,61</b>	<b>120 633,64</b>	<b>393 083,25</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>589 617,27</b>	<b>298 036,56</b>	<b>154 000,00</b>	<b>452 036,56</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser